

Modification PLU - LENS
Rues Gerbault et Laplace



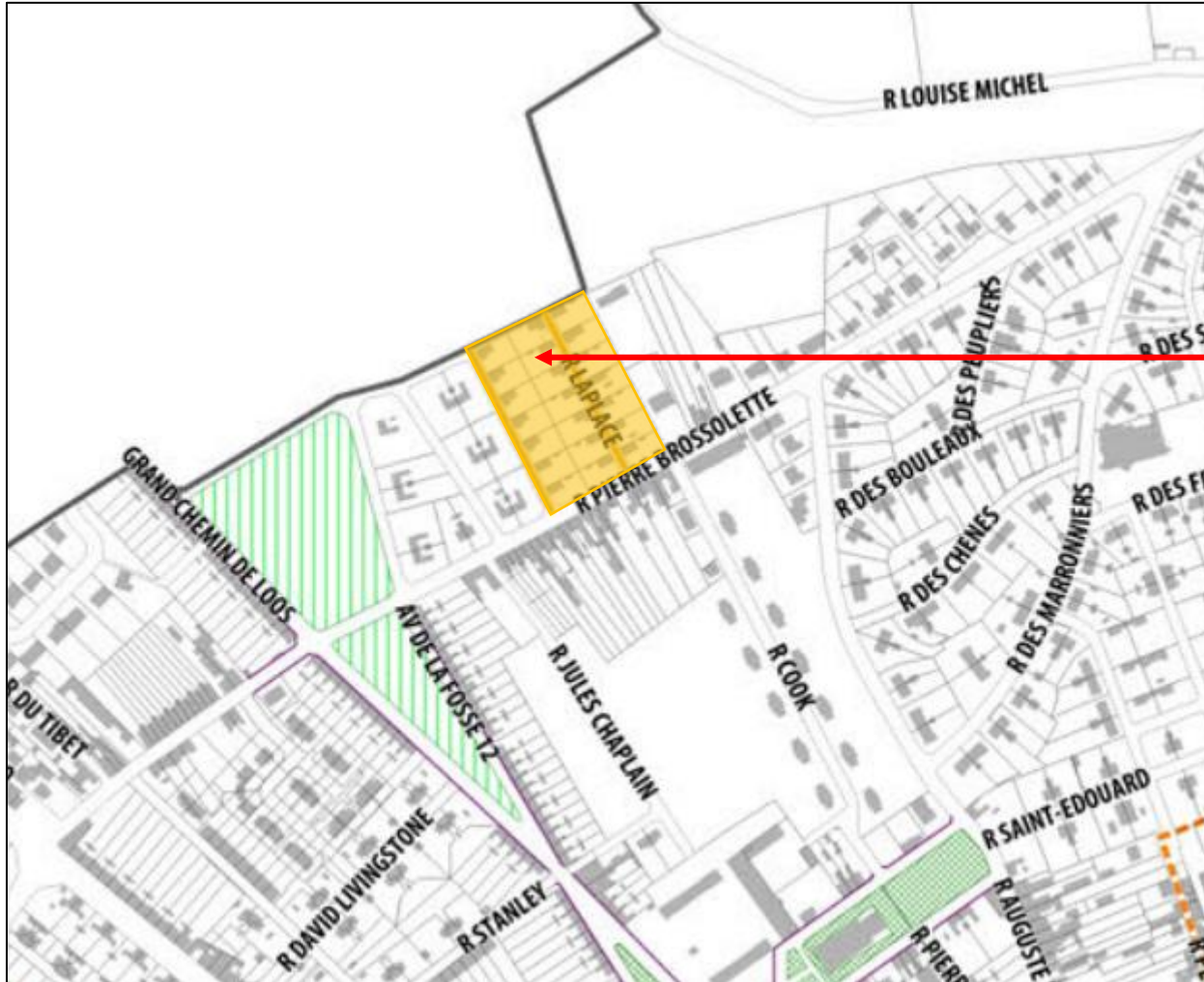
Modification de la forme de la prescription graphique dans un souci de meilleure lisibilité SIG.

Modification PLU - LENS Rues Gerbault et Laplace



Prescription linéaire sur la rue, ne débordant pas sur les parcelles. Mauvaise prise en compte SIG qui ne reprend donc pas les parcelles.

Modification PLU - LENS Rues Gerbault et Laplace



Modification par une prescription surfacique pour corriger les informations SIG.

Modification PLU - LENS
Cité des Provinces



Cité des Provinces, inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO et dans le périmètre des abords de deux monuments historiques (école Pasteur à Lens et ancienne fosse du 11/19 à Loos-en-Gohelle).
Alignement de fait des maisons sur cette cité lui donnant tout son caractère.

Modification PLU - LENS Cité des Provinces



Le recul repris sur la rue de Bretagne ne correspond pas au recul réel (15m sur le plan, 2m en réalité).

D'autres rues font l'objet d'une prescription graphique d'alignement, il convient de compléter avec les rues manquantes.

Modification PLU - LENS Cité des Provinces



Corriger le recul imposé sur la rue de Bretagne partie Nord et retirer le trait en partie Sud.

Reprendre l'alignement sur les rues suivantes :

- Rue St-Pierre partie Nord et partie Sud
- Rue de Normandie partie Nord
- Rue de Picardie partie Nord

Modification PLU - LENS
Secteur Van Pelt



Secteur Van Pelt faisant l'objet du projet de forêt urbaine. Volonté d'accroître la protection paysagère du site par la création d'un Espace Boisé Classé (EBC).

Modification PLU - LENS Secteur Van Pelt



Secteur faisant actuellement l'objet de deux prescriptions graphiques : espace urbain paysager, et espace vert paysager. De plus le secteur fait l'objet d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation en vue de sa renaturation.

Modification PLU - LENS Secteur Van Pelt



Passage en Espace Boisé Classé, qui interdit toute nouvelle construction ou changement d'affectation des activités existantes.

Modification PLU - LENS
Futur Parc Vachala



Terrain vague aujourd'hui propriété de la commune de Lens et de Maisons & Cités. Dans le cadre de l'ERBM Cité 4, il est projeté la création d'un parc urbain sur ce secteur.



Volonté de créer un parc urbain sur ce foncier en lien avec l'ERBM Cité 4. Afin d'accompagner le réaménagement et la renaturation de ce secteur, il est proposé la création d'une prescription graphique dite « d'espace urbain paysager ».



Création d'un espace urbain paysager permettant à la fois la renaturation du secteur, ainsi que l'installation de mobiliers ou aménagements permettant de donner plusieurs fonctionnalités au futur parc.

Modification PLU - LENS
Rue Abel Gance



Correction matérielle de cette prescription graphique qui reprend les immeubles rue Abel Gance construits avant la mise en place de la prescription.

Modification PLU - LENS

Rue Abel Gance



Prescription reprenant des éléments bâtis, alors qu'elle interdit toute construction. Correction d'une erreur matérielle.

Modification PLU - LENS Rue Abel Gance



Correction de la prescription pour faire sortir le bâti de cette dernière.